

RAPPORT À LA CHAMBRE

JEUDI 28 novembre 1957.

Le Comité permanent des affaires extérieures a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de se réunir pendant les séances de la Chambre.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 750 exemplaires en anglais et 350 en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.

Respectueusement soumis.

Le président,
H. O. WHITE.